

# (fenêtres sur . cours ) premières classes



## Édito

Formation initiale bradée, entrée dans le métier des professeurs stagiaires rendue difficile, les lauréats du concours 2010 font les frais d'une réforme de la formation qui nie la dimension professionnelle du métier d'enseignant.

A l'évidence, le gouvernement ne fait pas le choix de l'éducation. Près de 9 000 postes d'enseignants des écoles sont appelés à être supprimés dans le budget 2011 alors que 4 000 élèves supplémentaires sont attendus. De plus, avec le projet de réforme des retraites, le gouvernement s'attaque aussi aux carrières. Pour un enseignant qui débute à 27 ans, la réforme représente 130 à 160 euros par mois de perte de pension, et l'obligation de travailler plus tard pour espérer une pension décente. A cela s'ajoute l'augmentation de 3% du montant de la cotisation pour les fonctionnaires, qui représente environ 20 000 euros sur une carrière.

Depuis la rentrée, la mobilisation unitaire et interprofessionnelle contre le projet de réforme des retraites est massive. Après le succès des journées d'action du 7 et du 23 septembre, elle s'est encore élargie lors des manifestations du 2 octobre et de la grève du 12. L'amplification du mouvement est un des facteurs déterminants de sa réussite. Tous ensemble, encore plus nombreux, pour un autre projet de réforme des retraites et d'autres choix en matière d'éducation.



## Transfert de scolarité : Elaborer des règles équitables

Le transfert de scolarité n'aurait-il plus court pour les stagiaires ? Là où cette disposition existait auparavant, permettant aux stagiaires de faire leur année de formation dans un autre département que celui de leur recrutement, elle est aujourd'hui rendue très difficile. Avec la nouvelle formation, les stagiaires dépendent directement des inspections académiques qui refusent tout changement de département, même dans des cas où la situation familiale l'imposerait. Quelques académies (Versailles par exemple) ont pourtant accordé cette possibilité pour les cas les plus urgents. Le SNUipp demande que des règles de transparence et d'équité soient élaborées.

## Liste complémentaire : l'impasse ?

Dans de nombreux départements, l'administration refuse d'ouvrir la liste complémentaire du concours pour combler les désistements sur liste principale. Pourtant certains départements sont en manque d'enseignants en cette rentrée comme le département de Seine-Saint-Denis par exemple. L'IA, pour faire face aux besoins a décidé de faire appel à des étudiants sur des contrats de vacataires d'une semaine plutôt que de faire appel à des LC. Le SNUipp demande à ce que, comme pour tout concours de la Fonction Publique, la liste complémentaire soit utilisée.

## Entrée dans le métier : le SNUipp enquête...

«Les conditions d'affectation, l'information administrative, l'entrée dans le métier», font partie des thèmes abordés dans l'enquête lancée par le SNUipp auprès des professeurs d'école stagiaires. Pour le syndicat, il s'agit de récolter la parole des enseignants afin de faire un premier bilan du dispositif de «doublette» mis en place jusqu'au vacances d'automne. Les résultats seront publiés en novembre. Le SNUipp les portera lors d'un groupe de travail avec le ministère en décembre. Cette enquête, à remplir en ligne sur [www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)

Alors, n'hésitez pas. Donnez votre avis !

## Sommaire

Le fil de l'école	p 2
Dossier :	
Première classe, je te tiens	p 3-5
Infos service	p 6
Question métier	p 7
Se syndiquer	p 8

Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur papier recyclé par une imprimerie Imprim'Vert.



## Un concours 2010 peau de chagrin

2916 postes au concours externe en 2010, contre 6577 en 2009, et 11080 en 2003. La baisse est sans précédent. Celles du nombre d'inscrits (moins 50 %) et du nombre de présents lors des épreuves des 28 et 29 septembre derniers sont également en chute libre. Le ministère les justifie par la mise en oeuvre du non remplacement d'un enseignant sur deux partant en retraite. Pour le SNUipp, cette politique est un très mauvais signal envoyé aux étudiants se préparant au métier de l'enseignement. A l'heure où le gouvernement relève le niveau de recrutement des enseignants, il ferme le débouché principal à ces études.

## Le SNUipp75 et le GFEN accompagnent les PES

Le SNUipp Paris et le GFEN (Groupement Français d'Education Nouvelle) s'associent pour venir en aide aux enseignants stagiaires. Ils organisent un cycle de formations pédagogiques et syndicales tout au long de l'année à Paris. «Ces formations n'ont pas pour but de se substituer à l'IUFM», précisent les deux organisations «mais bien de donner la possibilité aux professeurs stagiaires de réfléchir sur leur métier». La première session qui a lieu le 11 octobre prend la forme d'une réunion d'information syndicale sur temps de travail. Elle sera consacrée à «C'est quoi ce métier ? Et qui sont nos élèves ?» autour de l'analyse du film Premières classes, un document réalisé par le SNUipp.

Programme complet :

[http://75.snuipp.fr/actualite/parteneriat\\_ens\\_stagiaires.html](http://75.snuipp.fr/actualite/parteneriat_ens_stagiaires.html)

## Réforme des retraites : ça vous concerne

La question des retraites engage durablement toute la société. Ce débat n'est pas uniquement un débat démographique ou axé sur l'allongement de la durée de vie. C'est aussi une question sur la part des richesses créées dans notre pays. Le SNUipp-FSU se mobilise parce qu'il porte des revendications alternatives aux positions du gouvernement. Ces propositions placent en avant les valeurs de solidarité et d'égalité. Avec le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation, un million d'emplois ne seront pas libérés chaque année. Avec un emploi stable à 27 ans, les années d'études non prises en compte et 41,5 annuités de cotisation, ce qui se profile c'est le travail jusqu'à 67 ans pour avoir une retraite décente.

Date concours	Âge au concours	Âge départ retraite	Montant avant réforme	Montant après réforme	Perte mensuelle	Perte annuelle
2011	27	60	1 210 €			
		62	1 449 €	1 283 €	166 €	1 992 €
		65	1 798 €	1 663 €	135 €	1 620 €
2011	28	60	1 180 €			
		62	1 416 €	1 254 €	162 €	1 944 €
		65	1 761 €	1 629 €	132 €	1 584 €
		67		1 856 €		

Pour les fonctionnaires, la réforme fait perdre 150 à 200 € par mois de pension par rapport à l'ancien système. Les fonctionnaires vont cotiser près de 3% de plus par mois, ce qui correspond à la perte d'une journée de salaire par mois, 20 000€ sur une carrière. Autant de raisons pour affirmer que les jeunes sont concernés.

# Première classe **je te tiens...**

Comment tenir sa classe et faire vivre le groupe «élèves» ?

Comment mettre les élèves au travail ?

Telles sont les premières préoccupations des enseignants stagiaires qui vont pour la plupart prendre la classe, seuls devant les élèves, au retour des vacances d'automne.

Tout d'horizon sur ces enjeux qui renvoient à l'exigence d'une formation professionnelle solide pour tous les enseignants.

C'est presque une deuxième rentrée. Au retour des vacances d'automne, les professeurs stagiaires, dans leur grande majorité, se lanceront dans le grand bain, seuls, en pleine responsabilité d'une classe. Comme les recherches l'indiquent, cette expérience, malgré l'envie de faire, est ressentie comme une épreuve, au double sens de rite initiatique et de souffrance engendrée, accompagnée d'une angoisse de la validation.

Et chacun sait que dans les premières semaines, la toute première des préoccupations sera de «tenir» et de «conduire» sa classe en avançant dans le programme tout en mettant les élèves au travail. Au travail et, si possible, «en activité», c'est-à-dire en dépassant la simple occupation pour atteindre une activité constructive du point de vue des apprentissages.

## Construire la paix scolaire

Ce cheminement qui montre les dimensions professionnelles du métier d'enseignant ne se construit pas en un jour. Les débutants devront se concentrer sur des priorités qui leur permettent de prendre confiance et d'accroître leurs gestes professionnels. C'est ainsi, que Roland Goigoux note que dans un premier temps, «il s'agit d'établir et de faire accepter par les élèves des règles de fonctionnement permettant d'obtenir le calme, le contrôle des prises de paroles et un climat de sécurité, tout en parvenant à les enrôler rapidement et sans trop de

résistance dans les tâches scolaires».

Pour obtenir cette paix scolaire, le chercheur évoque les gestes professionnels utiles : «maintenir constamment la «pression» sur les élèves, maintenir un rythme de travail soutenu, maintenir l'adhésion des élèves en ménageant une place à chacun, garder le contact avec les élèves en restant très proche de leurs formulations»...

## Construire ses gestes professionnels

Ces gestes renvoient tout à la fois à la préparation de la classe en amont et à sa gestion au quotidien en direct, souvent dans l'urgence. Penser son activité peut parfois éviter quelques mauvaises surprises : organiser le temps et l'espace d'une séance, prévoir un temps de recherche des élèves, les consignes précises, les supports, la trace écrite, ...

Mais, cette préparation nécessaire ne suffit pas toujours. Dans le feu de l'action de la classe, l'imprévu est souvent de mise. Et là, il n'y a pas de recette miracle, si ce n'est d'être accompagné et formé pour apprendre à devenir un professionnel solide qui maîtrise toutes sortes de situations.

Tel est bien un des dangers avec cette entrée dans le métier à grande vitesse : mettre le professeur stagiaire face à des situations difficiles sans l'étagage des formateurs et sans le temps nécessaire pour se les approprier. Si l'on attend trop et trop tôt d'un débutant, ne prend-on pas le risque de le renvoyer à une impuissance démolisatrice ?

Une vraie question qui montre, comme l'exige le SNUipp, que l'entrée dans le métier doit être progressive pour aborder toutes les dimensions du métier d'enseignant : les contenus disciplinaires, les scénarios didactiques, la mise en apprentissage des élèves et une réflexion sur les relations aux élèves, aux familles, la psychologie de l'enfant sont à travailler au fil de la formation. Rester bienveillant et confiant dans les capacités de chaque élève n'est pas toujours facile dans le fil du quotidien. Cette réalité complexe rend indispensable une pluralité d'intervenants auprès des professeurs stagiaires, des universitaires aux formateurs des IUFM, en passant par les maîtres formateurs des écoles. Pas de doute, la formation initiale des enseignants a besoin de véritables améliorations.





« en demande d'outils dans certaines disciplines »

#### PE dans l'Aisne

Je suis dans une classe de CP ce qui n'est pas évident pour débiter. Heureusement que l'équipe est là pour m'accompagner et me soutenir.

Nous sommes davantage sur le terrain que les anciens PE2. D'un côté, le temps d'observation est profitable. De l'autre, je suis en demande d'outils dans certaines disciplines (Arts, Langues vivantes). En effet je n'ai pas étudié ces disciplines dans mon cursus universitaire et lors de ma formation en PE1 j'ai dû choisir entre arts, littérature jeunesse et musique. Inutile de préciser que sur certaines questions didactiques, je suis néophyte. Normalement nous devrions pouvoir communiquer via un site internet avec les conseillers pédagogiques, mais pour l'instant le dispositif n'est toujours pas mis en place. Alors, j'échange essentiellement avec mon tuteur et les autres PES de l'école.

## Commencer "ZEN"

Les recherches montrent que les enseignants débutants ont des préoccupations diverses qu'ils priorisent. En premier lieu, instaurer un climat serein pour mettre les élèves au travail.

Existe-t-il une progression type de l'apprentissage professionnel des Professeurs des écoles ?

Autrement dit, cet apprentissage passe-t-il par des étapes obligées pour faire glisser un enseignant de la case «débutant» à la case «chevronné» ? Une recherche, dirigée par Roland Goigoux à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand a montré que la première préoccupation des professeurs débutants est de «tenir la classe» : instaurer un climat de sécurité, contrôler le niveau sonore de la classe et tenter d'obtenir la participation des élèves à son projet d'enseignement. Cela passe souvent par un niveau d'exigence sur la charge de travail demandée aux élèves... Vient ensuite une phase de mise en activité des élèves, dans laquelle participation et attention sont les critères de satisfaction : le programme officiel doit être réalisé, l'enseignant enchaîne donc les leçons à un rythme soutenu dans la limite de l'adhésion des élèves.

Le chercheur poursuit : «Ce n'est que plus tard, lorsqu'ils auront réglé les principaux problèmes de conduite de classe, que les débutants parviendront à vérifier si l'enseignement dispensé débouche bien sur les apprentissages visés, voire à différencier leur enseignement. Ils découvriront alors de nouvelles interrogations telles que : com-

ment concilier l'avancée du temps didactique avec le respect de la parole enfantine ? Comment motiver les élèves sans les détourner des enjeux des apprentissages ? Comment conduire la classe sans se fixer sur un niveau moyen qui exclut les plus faibles ? Comment favoriser l'activité des élèves sans dénaturer les objets de savoir ?»

Marc Durand a aussi théorisé le modèle d'une organisation hiérarchisée de l'activité de l'enseignant :

- **Ordre** (contrôle, obéissance aux règles de vie, poser le cadre)
- **Participation** (engagement des élèves dans les tâches scolaires)
- **Travail** (que l'élève déploie un travail réel)
- **Apprentissage** (dépasser la tâche pour évaluer des effets à plus long terme dans les savoirs)
- **Développement** (visée éducative à long terme)

Les chercheurs, notamment Frédéric Saujat note que la formation des enseignants s'attarde surtout sur les derniers points alors que les attentes des enseignants débutants sont donc centrées sur les premiers, d'où un hiatus certain dans les rapports entre objectif de la formation et attentes des formés.

« Il existe des trucs et des ficelles »

### Questions à...

Jean-Louis  
AUDUC

Maître de conférence à  
l'IUFM de l'Université  
d'Aix-Marseille



Démarrer son métier dans une classe apaisée est une préoccupation prioritaire des débutants. Quelle est sa réalité professionnelle ?

L'enseignant est un concepteur. Il n'est pas qu'un simple exécutant et prend lors de chaque séquence, lors de l'articulation entre les séquences, des dizaines, des centaines de micro-décisions : pour obtenir le calme en classe, pour capter leur attention, pour entretenir leur motivation ou préserver ses propres forces. Il existe des «trucs et des ficelles», dont «on ne peut faire l'économie» au départ.

Quelles sont ces priorités ?

Le premier principe est un principe de réalité : abandonner l'illusion que les élèves sont des élèves idéaux. Il faut les regarder, les écouter, se déplacer dans la classe et ne pas hésiter à manifester sa désapprobation vis-à-vis de perturbations mettant l'apprentissage en péril. Pour cela, le maître doit clairement hiérarchiser les exigences : annoncer clairement ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas, sans discussion possible pour l'essentiel. Le maître refuse toute contestation. Il réaffirme la règle. Pour les manquements à la règle moins graves, souvent, un simple regard signifiant : «Je sais ce que tu fais, je t'ai vu !»

## « J'ai besoin de contenus très concrets »

Solenn Georgeault, Professeure des écoles stagiaire bilingue breton dans le Finistère

Solenn vient d'être reçue au concours spécifique bilingue dans le Finistère. Comme tous les stagiaires bilingues breton, elle est placée directement dans une classe pour combler les postes vacants. Elle n'a pas eu de formation et a passé le concours en candidate libre sans jamais avoir été en observation dans une classe. Elle est en responsabilité dès la rentrée d'une classe de maternelle.

Solenn regrette de n'avoir été prévenue de son affectation que trois jours avant la rentrée. « C'était un peu la panique bien qu'une conseillère pédagogique soit venue le jour de la pré rentrée pour me rassurer ». Si elle n'a pas abordé sa première journée de classe avec sérénité, elle estime avoir « de la chance d'être dans une école dans laquelle les collègues travaillent réellement en équipe. Il existe une solidarité entre les enseignants, ce qui fait que je

ne me sens pas isolée. » Une journée de formation est organisée le mercredi à l'IUFM et les préoccupations de Solenn et de ses collègues sont prosaïques : « J'ai besoin de contenus très concrets » dit-elle. « Qu'est ce qu'un rituel en maternelle ? Comment mettre en place la programmation en graphisme ? par quoi commencer ? Comment évaluer la pertinence de tel outil par rapport à l'autre ? ». Pourtant, « les premières interventions portaient sur la connaissance de l'institution. Très bien, mais dans l'urgence ce dont nous avons besoin c'était plutôt de pistes sur la connaissance d'une classe ! »

« Je commence à prendre du plaisir à enseigner même si je suis épuisée. Tous les conseils mis bout à bout me permettent d'y voir plus clair. Mais d'être confronté au terrain tous les jours ne facilite pas le recul nécessaire à l'analyse de pratiques. » conclut-elle.

va suffire. Tout l'art consiste ici à doser l'intervention afin qu'elle ne soit pas plus dévastatrice pour la concentration et le travail des élèves que la perturbation d'origine.

### Cela dépend aussi du contenu proposés aux élèves ?

Bien entendu. Les élèves perçoivent le désir de connaître et de comprendre exprimé par le maître. Le maître affiche un dynamisme, il exprime une envie de comprendre, une intention de raisonner sur ce qui l'entoure, il manifeste l'envie de faire entrer ses élèves dans le monde de l'écrit. Le moyen le plus sûr pour ne pas avoir de problème d'autorité avec les élèves est de leur proposer

des activités qui les intéressent et qui sont adaptées à leur niveau. La question du sens des apprentissages reste au centre de l'acte d'enseignement. Ils ont besoin de consignes claires, d'activités qui leur sont accessibles et dont ils comprennent le sens. S'ils ne sont pas intéressés, très vite, ils font autre chose. L'alternance de la nature de l'activité est un auxiliaire précieux : écouter, écrire, répondre oralement, faire un exercice par écrit, chercher dans un document, découper et coller, échanger dans un dialogue guidé par le maître, archiver, mais aussi réciter, chanter, observer la reproduction d'une œuvre d'art, etc.

## Vu sur [www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)

**Un portail du CNDP pour les nouveaux enseignants :** Textes officiels, ressources, vidéos... Le site du CNDP « Tenue de classe » met à disposition des nouveaux enseignants des ressources pour les aider dans leur prise de fonction et répondre aux inévitables questions que tout débutant se pose. <http://www.snuipp.fr/Un-portail-du-CNDP-pour-les>



**Néopass : une aide en ligne pour entrer dans le métier :** L'INRP met en ligne un site à destination des enseignants débutants et des formateurs. Les activités de classe, filmées, y sont décortiquées et analysées par des enseignants et des chercheurs. Au cours des mois à venir, le site sera pourvu de thèmes intéressant le premier et le second degré. <http://www.snuipp.fr/NeoPass-aide-en-ligne-a-rentre>



### Musique, des activités pour la classe :

La Cité de la musique propose une pléiade d'activités pour les 1-14 ans. Les enseignants disposent de ressources pour préparer la visite de leur classe et les différents ateliers. Certains leur sont même destinés ! <http://www.snuipp.fr/Activites-musicales>



## Point de vue

Pour le SNUipp, l'année de fonctionnaire stagiaire doit être une année pleine et entière de formation et s'inscrire dans un continuum qui prenne en compte les compétences acquises avant le concours. Cette formation doit s'appuyer sur une pluralité d'intervenants, formateurs IUFM, universitaires et maîtres formateurs. Ce temps doit articuler des stages en école, de l'analyse de pratique et de la mise en théorie. Cette entrée progressive dans le métier doit se poursuivre sur les deux premières années d'exercices par des retours réguliers en formation.

La nouvelle formation visant à recruter les enseignants au niveau master n'offre pas toutes ces possibilités. C'est pour cette raison, que le SNUipp demande une **remise à plat de la réforme et l'ouverture de négociations avec tous les acteurs concernés**. La formation des enseignants est une **question essentielle pour l'avenir du système éducatif**. Elle définit la conception du métier et influe sur l'évolution des pratiques.

## Accueil et sortie des élèves

Article D. 321-12 du code de l'éducation :

*La surveillance des élèves durant les heures d'activité scolaire doit être continue et leur sécurité doit être constamment assurée en tenant compte de l'état de la distribution des locaux et du matériel scolaires et de la nature des activités proposées.*

*L'accueil des élèves est assuré dix minutes avant l'entrée en classe. Le service de surveillance à l'accueil et à la sortie des classes, ainsi que pendant les récréations, est réparti entre les maîtres en conseil des maîtres de l'école.*

### Dois-je demander une autorisation pour chaque sortie scolaire ?

Les sorties scolaires relèvent de trois catégories :

- Les **sorties scolaires régulières**, correspondant aux enseignements réguliers, inscrits à l'emploi du temps et nécessitant un déplacement hors de l'école. Elles sont autorisées par la directrice ou le directeur.
- Les **sorties scolaires occasionnelles sans nuitée**, correspondant à des activités d'enseignement sous des formes différentes et dans des lieux offrant des ressources naturelles et culturelles (musée, théâtre etc...). Elles sont autorisées par la directrice ou le directeur.
- Les **sorties scolaires avec nuitée(s)**, qui permettent de dispenser les enseignements, conformément aux programmes

de l'école, et de mettre en oeuvre des activités dans d'autres lieux et selon d'autres conditions de vie. Ces sorties sont autorisées par l'inspecteur d'académie.

Les sorties organisées pendant les horaires habituels de la classe et ne comprenant pas la pause du déjeuner sont obligatoires pour les élèves. Les autres sorties sont facultatives.

### Est-ce que je peux aller seul(e) au gymnase ?

A l'école élémentaire, l'enseignant peut se rendre seul, avec sa classe, soit à pied soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe (par exemple : gymnase, salle de

sport, piscine, bibliothèque municipale...) A l'école maternelle, ou dans une classe comportant des élèves de niveau maternel, l'enseignant doit être accompagné d'un adulte

### Récréations

Tous les maîtres, y compris le directrice, même déchargé de classe, doivent assurer la surveillance pendant la récréation. Toutefois, dans les écoles à plusieurs classes, un service par roulement peut être organisé en conseil des maîtres. Le nombre de maîtres présents sur les lieux de récréation doit être suffisant tant au regard de l'effectif et de l'âge des élèves, qu'en considération des caractéristiques de l'aire de jeux. On doit pouvoir intervenir immédiatement en cas de besoin.

## Changer de département

Il existe, pour les titulaires, une procédure nationale et informatisée de permutations sur la base d'un barème. Les stagiaires ne peuvent en bénéficier.

Cependant, les stagiaires, à titre dérogatoire, peuvent demander à bénéficier d'une autre procédure, dite « inéat / exéat ». Il s'agit d'une demande de sortie du département dans lequel vous avez été recruté(e) (un exéat) et d'une demande d'entrée dans le département que vous souhaitez intégrer (un inéat). Elles doivent être adressées à l'inspecteur d'Académie par la voie hiérarchique. Le changement de département ne peut être effectif que si les deux demandes sont acceptées.

Ces démarches s'effectuent le plus souvent en début d'année civile et sont examinées en fin d'année scolaire par les Commissions Administratives Paritaires Départementales (CAPD) dans lesquelles siègent les délégué-e-s du SNUipp.

**Pour constituer votre dossier et pour être informé de son suivi, n'hésitez pas à contacter le SNUipp de votre département.**

## Accident du travail

Un accident peut être considéré comme un accident du travail, s'il survient durant le trajet entre le domicile et l'école, pendant le temps de travail, ou lorsque l'enseignant est dans l'école hors temps scolaire. Il faut alors adresser dans les 48 heures à l'EN un rapport d'accident qui mentionnera les circonstances et témoignages. Joindre le certificat médical initial (de moins de 24h), les constats de police pour les accidents de la circulation, les notes de frais. Vous devrez apporter la preuve de la relation entre l'accident et le travail. Ensuite, contactez l'inspection académique pour la procédure à suivre (médecin expert...).

**Contactez le SNUipp.**

## Les documents indispensables en classe

Doivent être affichés ou disponibles le règlement intérieur de l'école, le tableau de service, le tableau d'occupation des locaux. Dans les classes, il faut disposer de la liste des élèves avec leur date de naissance, de l'emploi du temps, des progrès et projets pédagogiques.



**Le Kisaitou est un document de référence, désormais incontournable.**  
**Tous les textes, toutes les réglementations concernant l'école primaire et ses personnels.**  
**Accompagné de sa version cd-rom.**  
**Disponible auprès du SNUipp.**

Également en ligne sur  
<http://www.snuipp.fr/Kisaitou/DEBUT.html>

## Scolariser des élèves en situation de handicap

### Témoignage d'un enseignant spécialisé.



**Laurent Jany est enseignant spécialisé option E, pour les élèves en difficulté scolaire et option D, pour les élèves en situation de handicap mental. Il exerce depuis 15 ans en CLIS (classe pour l'inclusion scolaire), en région parisienne dans le Val d'Oise.**

**Quel bilan peut-on tirer de l'intégration d'enfants en situation de handicap ?**  
Il faut d'abord signaler que l'on n'intègre pas mais que l'on scolarise. La différence est fondamentale, la loi de février 2005 a impulsé une dynamique aussi bien en ce qui concerne le nombre d'enfants scolarisés qu'en terme d'objectifs et d'ambition. Les élèves sont des élèves à part entière qui sont capables de suivre une scolarisation, certes adaptée, aménagée en fonction des besoins, mais une scolarisation tout de même. La capacité à prendre en compte toutes les problématiques sont les mêmes que pour tous les élèves. Ainsi les objectifs pédagogiques et les contenus d'apprentissage ne changent pas pour les élèves en situation de handicap. Cependant, force est de constater que l'ambition affichée est loin d'être à la hauteur du terrain. Pour nous, enseignants en structures spécialisés, il est clair que tous les problèmes que rencontre l'école aujourd'hui pèsent sur la scolarisation des élèves en situation de handicap, le plus bel exemple est la hausse des effectifs dans les classes qui va aller en s'accroissant.

**Quelles sont, à votre avis, les conditions d'une scolarisation réussie ?**

Les moyens et la volonté. Autant dire, qu'aujourd'hui, ce sont les moyens qui posent problème. Les manques sont criants : accompagnement par des Auxiliaires de Vie scolaire formés et avec un véritable

statut ; formation des enseignants mais aussi et surtout le temps, car pour qu'une scolarisation soit réussie, il faut un réel travail d'équipe pluridisciplinaire. Et cela prend du temps.

**Quels conseils pourriez-vous proposer aux jeunes enseignants qui vont rencontrer ces élèves ?**

Briser la solitude, penser la situation en terme d'équipe et non en terme de relation duelle avec un élève. Ne pas rester isolé et mobiliser les recours de proximité, collègues, conseillers pédagogiques...  
On peut aussi échanger sur les forums de sites d'enseignants et d'associations de parents d'enfants handicapés. On peut en apprendre beaucoup, tant humainement que professionnellement et cela peut permettre, face à une difficulté, de trouver une première réponse rapide.  
Il faut aussi différencier le temps de l'école en matière d'apprentissages et le temps de l'école consacré aux besoins éducatifs. En fait ne pas penser seul, mais penser «*projet global*» pour l'enfant en incluant les partenaires et bien sûr la compétence des familles.  
Et puis surtout, il convient de toujours penser l'élève d'un point de vue positif, avec un réel respect du courage de ces enfants à poursuivre une scolarisation malgré leur problématique et donc de la dépasser.

## Dans le vif du métier...



**Pascale GOMEZ**  
enseignante référente en Seine et Marne

Quand elle présente son métier d'enseignante «référént», Pascale répond spontanément qu'il consiste à «*communiquer et travailler avec une multitude de partenaires*» du secteur du handicap ou de la santé. Elle assure le suivi des jeunes en situation de handicap depuis la maternelle jusqu'à 20 ans, «*tant qu'ils sont dans le système scolaire*». C'est un nouveau métier et Pascale a dû expliquer, informer les écoles sur son rôle. Si la scolarisation des élèves handicapés est généralement admise en primaire, il lui arrive d'avoir à rappeler la loi dans les collèges ou les lycées. Mais «*ce que je rappelle souvent, c'est qu'on est le supérieur hiérarchique de personne*». Au départ son expérience en CLIS, en RASED et de secrétaire de CCPE lui a facilité la tâche en matière de connaissances institutionnelles. Ce qui change c'est l'importance du relationnel. «*On est beaucoup plus proche des familles*», constate Pascale qui précise que «*parler du handicap, c'est un choc pour les familles, même si parfois elles s'y attendent. Et dans le champ de troubles « psy », c'est compliqué...*». Et dans les écoles ? Pour elle, «*certaines collègues sont démunies. Ils se sentent remis en cause dans leurs compétences. Il y a de plus en plus un vrai désarroi. Les délais d'attente sont de plus d'un an pour le Sessad, de 9 mois pour le CMPP. Quant aux AVS, les collègues les attendent comme un remède miracle mais le manque de qualité de l'accompagnement pose souvent problème. De fait «il y a un gros problème de formation, y compris pour les enseignants*».

Pour Pascale cette fonction est très riche, mais parfois déstabilisante quand le soir «*on ramène à la maison la colère, la douleur des familles et des équipes*». Elle aimerait bien que ce nouveau métier, son fonctionnement «*le casse-tête des frais de déplacement !*», ses contraintes soient réellement reconnus. L'an prochain son champ d'intervention va s'élargir avec le suivi des jeunes dans les unités d'enseignement : du travail en plus mais surtout un nouveau rôle à définir dans les équipes des établissements. Encore une page à écrire !

**Pour les Rased, on ne doit pas se priver.**





Le SNUipp (syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC) est le premier syndicat dans les écoles avec 47,14 % des voix aux dernières élections professionnelles. Né il y a 18 ans, il n'a cessé de grandir depuis. Il regroupe aujourd'hui environ 53 000 enseignants du premier degré. La transformation de l'école, la recherche de l'unité, la transparence, l'équité, les droits et libertés en France et dans le monde... sont quelques-uns de ses principes fondateurs.

Le SNUipp fait partie de la FSU (fédération syndicale unitaire), créée elle aussi il y a 16 ans à la même période. Elle est devenue la première fédération dans son secteur.



## Pourquoi se syndiquer ?

Plus nombreux, plus forts, plus efficaces  
En tant que délégués du personnel, élus par toute la profession, nous défendons tous les collègues.

Cela demande des moyens et du temps :

- du temps pour effectuer les démarches, régler les problèmes vous concernant...
- des moyens pour financer les bulletins, le téléphone, le matériel, l'envoi de courriers, la mise à disposition de sites d'information...

Se syndiquer, c'est aussi défendre des valeurs: la laïcité, la réussite de tous les élèves, la solidarité, l'équité et la transparence dans la gestion des personnels, la démocratie, la justice sociale...

**Pour décider ensemble et agir sur l'avenir, syndiquez-vous !**



## Je me syndique !

## Une scolarisation un peu particulière : celle des enfants Roms

**AUCUN ENFANT NE DOIT ÊTRE EXCLU DU DROIT À L'ÉDUCATION EN FRANCE EN RAISON DE SON ORIGINE, DE SON LIEU D'HABITATION, DE SON HANDICAP OU DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE DE SES PARENTS.**

Qu'ils vivent dans un squat sur un terrain en bordure de la municipalité tous les enfants ont droit à l'école. L'inscription est de la responsabilité du maire (Code de l'Éducation - Art. L131-6)

Les enfants roms scolarisés pour la première fois en France sont souvent non-francophones et n'ont pour beaucoup jamais été scolarisés auparavant. C'est ainsi que ces élèves peuvent être regroupés en classe d'initiation (CLIN) ou pris en charge par le CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des voyageurs).

Souvent, par manque de moyens dans ces structures, les inspections d'académie ne mettent en place aucun de ces dispositifs spécifiques si bien que les enfants roms sont scolarisés directement en classe ordinaire, même s'ils ne parlent pas français et vont à l'école pour la première fois. Dans ces situations, l'apprentissage de la langue française ou l'entrée dans l'apprentissage est rendue beaucoup plus difficile. Tous les moyens doivent être mis en place pour que l'intégration

dans le milieu scolaire se passe du mieux possible, pour cela il est conseillé de travailler au plus près des associations de terrain qui peuvent jouer le rôle de relais et d'explication du système éducatif. Il est important de prendre en compte le fait que la majorité des adultes n'est jamais allé à l'école et que les codes scolaires leur restent parfois très obscurs. L'école a des codes parfois difficiles à comprendre et surtout à suivre pour des familles en très grande précarité. Comment apprendre ses leçons, penser à apporter des affaires pour la piscine... quand la priorité des parents est de trouver un endroit pour dormir et quelque chose à manger pour les enfants le soir. Comment participer en classe quand la seule question que l'on se pose est de savoir si le soir en rentrant le campement sera encore là ?



*Témoignages, interviews, analyses, ressources juridiques et pédagogiques, le SNUipp a publié fin 2009 «Ensemble à l'école», un memento dédié au vivre ensemble.*

*Un document d'actualité en ces temps de politique sécuritaire, alors qu'un rapport souligne la «banalisation» des discriminations à l'école.*